

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CD17: Bilan 2020/2021 et perspectives 2021/2022

Samedi 17 juillet 2021

Présents:

Valérie Gaborit (Présidente) - Sylvain Guillin (Secrétaire Général) - Donatien Martineau (Trésorier) -Xavier Corrand (Secrétaire Adjoint) – Stéphane Gandouin (responsable commission sportive) – Vivian Roux (responsable calendrier) – Rénald Samy (responsable Labels) – Delannoy-Gadouleau Benjamin (commission sportive)

Invité :

Roland Riou (ADS)

Absents excusés :

Chantal Le'Floch (sport adapté) - Michel Armengol (handisport) – Audrey Cankovic-Allard (sport santé) Jean Michel Pinatton (commission sportive). Jérôme Pitor (Commission Sportive)

Ordre du jour

1- Archers Trembladais : aide financière	2
2- Championnats départementaux : aide financière aux clubs	2
3- Rapport financier (D. Martineau): bilan rapide.....	2
4- 2021/2022 : vers une nouvelle labellisation (R. Samy).....	3
5- Commission calendrier (V. Roux).....	3
6- Commission handisport (M. Armengol)	3
7- Commission communication (X. Corrand).....	4
7.1 Compte Rendu Communication	4
7.2 Commission communication et prévention violence	4
8- Commission sport santé (A. Cankovic-Allard)	5
9- Commission sportive (S. Gandouin, Roland Riou)	5
9.1 Le groupe départemental adulte.....	5
9.2 Le groupe départemental jeune.....	5
9.3 Journée matériel	6
9.4 Création d'un groupe départemental arc à poulies	6
9.5 Découverte « disciplines de parcours »	6
9.6 Découverte des disciplines Run Archery et Beursault	6
9.7 Stage « jeunes » de Boyardville	6
9.8 Une nouvelle compétition : le Challenge Interclubs	6
10- Nouveau projet pour l'ADS, Roland Riou.....	7
10.1 Pourquoi intervenir dans les écoles ?.....	7
10.2 Les moyens mis en œuvre par le CD17	7

La Présidente, Valérie Gaborit, ouvre la séance à 8h57.

En préambule, la Présidente remercie avant tout les présents et se félicite de cette réunion –enfin !- en présentielle. Elle rappelle que l'année a été compliquée pour tous mais qu'elle se réjouit que chacun ait répondu régulièrement présent en visio.

La Présidente informe ensuite le CA que Jérôme Pitor (responsable commission sportive) ne sera plus membre du CD17 à partir du 1^{er} septembre après de nombreuses années à donner de son temps pour le CD17 et plus largement pour le tir à l'arc en Charente-Maritime et les jeunes archers.

L'ensemble du CD17 tient, ici, à le remercier pour sa disponibilité et sa gentillesse.

1- Archers Trembladais : aide financière

Le bureau du CD17 a reçu une demande d'aide financière émanant des archers trembladais. En effet, le club était jusqu'à cette année rattaché au club de tir sportif de La Tremblade. Le nouveau président de ce club a souhaité le départ des archers. Michel Peineau a donc décidé avec les différents archers de son ancienne section de tir sportif, de créer une nouvelle association sportive « Les Archers Trembladais » affiliée à la FFTA.

C'est cette situation qui les ont poussés à demander une aide financière auprès du CD. Même s'il ne s'agissait pas d'une création de club à proprement parler (comme Montendre), il n'en demeure pas moins qu'ils repartent de zéro.

Le bureau a donc voté à l'unanimité **une aide mais à titre exceptionnel** d'un montant de 300 euros afin de les aider.

2- Championnats départementaux : aide financière aux clubs

Depuis longtemps, le CD soutien et aide régulièrement les clubs qui organisent les différents championnats départementaux. C'est aussi le CD qui offre les différentes récompenses lors de ces compétitions.

Les membres du bureau souhaitent aller plus loin encore pour inciter les clubs à organiser les divers championnats départementaux.

C'est ainsi que le CD a voté à l'unanimité et proposera dès la rentrée 2021/2022 **une aide financière aux clubs de 2€ par archers** charentais-maritimes qui participent à un championnat départemental. Cette aide sera versée à l'issue de la compétition.

3- Rapport financier (D. Martineau): bilan rapide

Donatien Martineau, trésorier du CD17, présente rapidement l'exercice financier pour l'année écoulée. Avec 25% de licenciés en moins, le bilan reste quand même positif avec +171€.

Le CD17 a aussi une bonne trésorerie qui permettra de financer les nombreux projets choisis et présentés dans son projet de développement 2021-2024.

Ainsi, le CD détient en banque, environ 9.000€ pour son fonctionnement, son salarié, et les différents stages proposés tout au long de l'année et pas moins de 44.000€ sur livret.

D. Martineau rappelle que le CD investit régulièrement dans divers projets et que ces derniers ne peuvent aboutir sans les aides demandées auprès de différents acteurs comme le Conseil départemental, l'ANS, et le Fond de Développement et de valorisation associatif (FDVA2).

Par exemple, cette année, le département nous a consentis une aide à notre fonctionnement de 2.708€. La région a donné 1.000€ pour le projet "activité tir à l'arc en milieu scolaire". Quant à l'ANS, les demandes sont toujours en cours avec 3 projets proposés :

- Interventions en milieu scolaire (500€)
- Développement loisir et compétition ADULTES (800€)
- Jeunes (3.000€)

Des investissements en matériel seront faits avant la fin septembre notamment pour le groupe départemental jeunes. L'ADS, Roland Riou, fera le point sur les besoins lors des 2 premiers regroupements jeunes en septembre.

4- 2021/2022 : vers une nouvelle labellisation (R. Samy)

Le responsable de la commission Labels, Rénaud Samy, fait un point sur les actions auxquelles il a participé afin de mettre en place la nouvelle labellisation FFTA.

Ainsi, la première réunion d'information a eu lieu le 26 mai et portait notamment sur la présentation et l'utilisation du logiciel. Le début de la nouvelle labellisation débutera dès septembre mais avant ça Rénaud S. et les différents membres du CD devront relancer les président(e)s de club à rédiger leur projet associatif.

Un courrier sera aussi envoyé aux clubs pour présenter la nouvelle labellisation et donner les coordonnées du responsable Rénaud S. qui accompagnera les clubs désirant se lancer dans la labellisation dont la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1^{er} décembre 2021.

Enfin, Rénaud proposera une réunion d'information en présentiel courant septembre début octobre.

5- Commission calendrier (V. Roux)

Le responsable de la commission, Vivian Roux, informe les membres du CD que le calendrier « salle » est validé pour cette année. Le championnat départemental aura certainement lieu cette année à Rochefort les 22 et 23 janvier 2022.

Dès la fin septembre, un courriel sera envoyé aux clubs pour proposer et organiser d'autres compétitions. Toutefois, il faudra attendre les dates des différents championnats régionaux afin de ne pas se télescoper.

6- Commission handisport (M. Armengol)

Michel Armengol nous a envoyé son CR pour l'année écoulée avec ses diverses interventions et celles à préparer :

- Le 21/06 « Navicule bleue Oléron » avec Didier des Archers Oléronais
- 29/06 intervention Richelieu à La Rochelle pour le CD17 handisport
- 09/07 intervention à St Denis Oléron pour le CD17 handisport

A préparer :

- 05/09 « Solihand » aux Mathes pour le CD17 handisport
- 11 et 12/09 « Ré tour » intervention avec JF Ruault des archers de Ré
- En février 2022, préparation Championnat de Ligue Handisport. A cette occasion, le club des Archers Saintais a été sollicité.

7- Commission communication (X. Corrand)

7.1 Compte Rendu Communication

Xavier C. explique que la saison pour la commission communication s'est déroulée en mode Covid. Comme pour beaucoup d'autres sujets, le contexte sanitaire a mis un frein à son travail autour de l'information. Il s'est toutefois servi des actions portées par la *World Archery* et la FFTA pour faire vivre les comptes *Facebook* et *Instagram*, ainsi que de développer les liens avec la presse locale et régionale.

Petit à petit avec ces derniers (en grande partie avec le Sud-Ouest et Le Littoral), le CD17 tir à l'arc commence à se faire une petite place. Que ce soit pour le groupe jeunes, les résultats et l'actualité de Maxime GUÉRIN, les *WORLD ARCHERY INDOOR ONLINE*, etc. Les articles sont un peu plus nombreux depuis deux ans.

Le CD17 continuera à communiquer plus largement encore mais il faut que les clubs, de leur côté, s'investissent davantage encore dans cette communication.

7.2 Commission communication et prévention violence

Xavier propose de faire un lien avec l'association « Colosse aux pieds d'argile », reconnue d'utilité publique, qui a pour missions *la sensibilisation et la formation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement en milieu sportif ainsi que l'accompagnement des victimes*.

Les différentes informations concernant l'association « Colosse aux pieds d'argile » seront transmises au bureau, afin de faire un choix sur le lien que le CD17 souhaite créer avec cette association, et aussi évaluer l'engagement que cela représente.

Xavier propose qu'un fil actif d'informations soit mis en place sur le site du CD, pour que les clubs, les licenciés ou les parents puissent :

- Trouver des informations/préventions (contact Conseil Général, comment faire un signalement ? Une information préoccupante ? Etc.
- Des formations, colloques, autour de ces sujets
- Les numéros d'urgence et les liens utiles
- Un contact au sein du CD17 afin de pouvoir échanger sur une situation qui interpelle/inquiète. Xavier se propose alors d'être ce référent.

La présidente propose que des informations soient transmises aux présidents de club lors de la prochaine Assemblée Générale du CD17 au mois de janvier.

8- Commission sport santé (A. Cankovic-Allard)

Dans son compte-rendu, Audrey indique que rien n'a pu être lancé cette année à cause de la situation sanitaire.

Toutefois, depuis mars 2021, avec Virginie Raffin (Marans) elles ont débuté la formation d'entraîneur afin d'avoir l'option tir sur ordonnance et sport santé.

Audrey propose de faire dans un second temps un récapitulatif de cette formation pour promouvoir les formations fédérales d'encadrement comme entraîneur ou assistant.

Enfin, la commission réfléchit à la promotion du sport santé : quel public d'abord? Féminin, jeune, moins jeunes, etc. Tout dépendra des priorités du bureau du CD17.

9- Commission sportive (S. Gandouin, Roland Riou)

9.1 Le groupe départemental adulte

Le CD17 Tir à l'Arc propose depuis 3 ans, d'apporter une aide aux archers adultes en arc classique, et ceci par la mise en place d'entraînements suivis par un professionnel (Roland Riou). Cette année 2021/2022, les archers tirant barebow pourront participer à ce groupe.

Ces entraînements permettent d'acquérir les éléments nécessaires pour progresser techniquement.

Pour cette nouvelle saison, les 8 entraînements auront lieu le samedi après-midi de 14h00 à 17h00.

Les lieux et les dates d'entraînements restent à définir.

Le coût : 200€ par archer (règlement par deux chèques remis lors de l'inscription, le premier encaissé, le second un mois plus tard (ou deux))

Le nombre d'archers constituant ce groupe sera minimum 4 et maximum 6 archers.

La réponse est à donner une **avant le 22 aout 2021** aux adresses suivantes: president@tiralarc17.fr ou ads@tiralarc17.fr

9.2 Le groupe départemental jeune

En raison du contexte sanitaire, les sélections des jeunes pour intégrer le groupe n'a pas pu se faire comme les années précédentes. Le CD17 avait donc opté pour un appel aux archers désirant participer à une sélection, en dehors des compétitions, bien incertaines cette année.

Finalement, l'ADS Roland Riou ayant déjà repéré quelques jeunes lors de rencontres sportives et de ses déplacements dans les clubs, la journée de sélection n'a pas eu lieu.

Pour l'année 2021/2022, et exceptionnellement, ce sont 9 archers (à la place de 8) qui ont été sélectionnés. En plus de 4 « anciens », 5 nouveaux s'ajoutent. Ils viennent de 6 clubs différents et vont de la catégorie B2 à cadets. Parmi les 9 jeunes archers, seules 2 filles feront partie du groupe. Les premiers regroupements commenceront dès le début septembre.

9.3 Journée matériel

À la demande de nombreux archers, une journée réglage de matériel sera organisée soit le 10/10 ou le 17/10 2021. Il sera composé au maximum de 6 archers classiques (encadrés par Roland Riou) et de 6 archers poulistes (encadrés par Donatien Martineau).

La journée sera gratuite.

Si le stage est plein, le CD17 renouvellera l'offre dans l'année.

9.4 Création d'un groupe départemental arc à poulies

Comme pour le groupe arc classique, le CD17 souhaite étendre son offre aux archers poulistes. La demande semble importante. Le CD17 a donc d'ores et déjà contacté Philippe Ortuno et, si indisponibilité, a aussi des pistes pour un autre professionnel.

Le groupe devra être à minima de 4 archers.

ATTENTION : si aucun archer n'est volontaire pour intégrer le groupe, il est peu probable que le CD17 renouvelle l'expérience.

9.5 Découverte « disciplines de parcours »

Comme indiqué dans le « projet de développement 2021-2024 » du CD17, un effort va être mis sur les disciplines de parcours : campagne, nature, 3D.

Pour ce faire, le CD a contacté Déborah Grip. Il ne reste qu'à définir la ou les journées à proposer aux archers. C'est-à-dire une journée « découverte » et peut être une autre « approfondissement ». Les dates de ces journées sont à définir avant la fin de l'année 2021, avec l'intervenante.

9.6 Découverte des disciplines Run Archery et Beursault

Les personnes identifiées pour faire découvrir ces disciplines, ont été contactées et elles acceptent de faire découvrir leur discipline.

Une réunion sera programmée au mois de septembre ou octobre avec ces personnes afin d'organiser et de programmer ces ½ journées ou journées.

9.7 Stage « jeunes » de Boyardville

Comme chaque année, un stage « jeunes » sera proposé et organisé à Boyardville. Les dates provisoires sont du 27 au 30 octobre 2021. Le contexte sanitaire aura bien sûr des conséquences sur la tenue éventuelle de ce stage.

Avant fin septembre, une information sera communiquée aux licenciés. Toujours encadrés par 2 professionnels (R. Riou et J. Pitor), le nombre d'archers sera le même que les années précédentes soit 16 archers. Cependant, à l'inverse des années antérieures, il n'y aura pas 8 places pour les jeunes hors « groupe départemental » mais seulement 7.

9.8 Une nouvelle compétition : le Challenge Interclubs

L'idée du Challenge Interclubs est née dès l'élection de la nouvelle équipe du CD17. En effet, l'ensemble des bénévoles du CD17 souhaitait augmenter le nombre de participants aux différents concours, pour tous les archers et dans toutes les disciplines.

Ainsi, dans un esprit de convivialité et de plaisir, le Challenge Interclubs doit permettre aux archers de tous les clubs de participer, quel que soit leur niveau.

Le Challenge est donc pensé et conçu dans un esprit de participation, de mixité et de découvertes d'autres disciplines, et ce, par l'octroi de différents « bonus » individuels et collectifs.

C'est un Challenge qui se fera par équipe de club du département dans 6 disciplines :

- Salle
- TAE Int
- TAE Nat
- Campagne
- Nature
- 3D

Il suffira à une équipe de s'inscrire au moment des greffes lors d'une compétition.

Le règlement sera finalisé pour la rentrée sportive. Chaque club recevra l'information et la diffusera dans un premier temps à leurs archers. Le CD17 renverra un rappel à tous les archers avant le début de la saison du Challenge qui commencera le 1^{er} octobre 2021 pour se finir au 1^{er} août 2022.

10-Nouveau projet pour l'ADS, Roland Riou

10.1 Pourquoi intervenir dans les écoles ?

Dans le cadre des JO de Paris 2024, le ministère des sports souhaite mettre en avant la nécessité d'une pratique sportive pour tous et plus particulièrement vers les publics les plus jeunes.

Le CD17 soutient évidemment cette démarche et s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Fédération : développer notre sport et donner la possibilité, au plus grand nombre de jeunes durant leur parcours scolaire et universitaire, de découvrir le tir à l'arc.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique PARIS-JO 2024 et sera proposé aux écoles élémentaires, aux collèges du département de la Charente Maritime jusqu'en 2024. Ainsi, il pourra répondre aux différentes demandes des établissements scolaires comme les projets « génération 2024 », « les journées olympiques et paralympiques » ou plus simplement par la mise en place de séances d'initiation.

Chaque demande sera étudiée avec le comité départemental pour répondre au mieux à la mise en place de l'activité.

L'initiation sera donc confiée à M. Roland RIOU, Agent de Développement Sportif, qui encadrera les groupes avec au moins un enseignant.

L'initiation, qui sera faite, dans le cadre de l'EPS, concerne les élèves de CE2 – CM1 -CM2, ainsi que les collégiens.

L'initiation se fera avec des groupes composés de 24 élèves maximum.

10.2 Les moyens mis en œuvre par le CD17

Comme indiqué en début de séance, le bilan financier du CD17 est très bon. Sa réserve de trésorerie permettra donc de proposer des interventions prises en charge par le CD lorsque les écoles n'auront pas de moyens suffisants.

Des demandes de financements auprès du département, de la région et de l'Agence Nationale du Sport (ANS) seront faites régulièrement pour ce projet afin de limiter les coûts.

Ainsi, pour cette nouvelle saison, la Présidente va rencontrer quelques conseillers pédagogiques afin de leur proposer notre projet. Le bureau espère intervenir cette année dans au moins 6 établissements dont certains ont déjà fait une demande auprès du CD (Montendre, Surgères, etc.).

Enfin, puisqu'il s'agit d'une intervention professionnelle avec l'ADS, Roland R., le CD17 a d'ores et déjà la volonté d'approvisionner un nombre d'heures supplémentaires à son contrat pour mener à bien cette nouvelle mission.

La Présidente clôture la réunion à 12h20 en remerciant chacun d'avoir été –très ! – actifs toute cette saison malgré la situation sanitaire. Le bilan est bon même si le bureau souhaiterait aller encore plus vite et lancer davantage de projets mais :

« A chaque jour suffit sa peine » !

Le Secrétaire Général,
S.GUILLIN

S. Guillin



La Présidente,
V.GABORIT

